

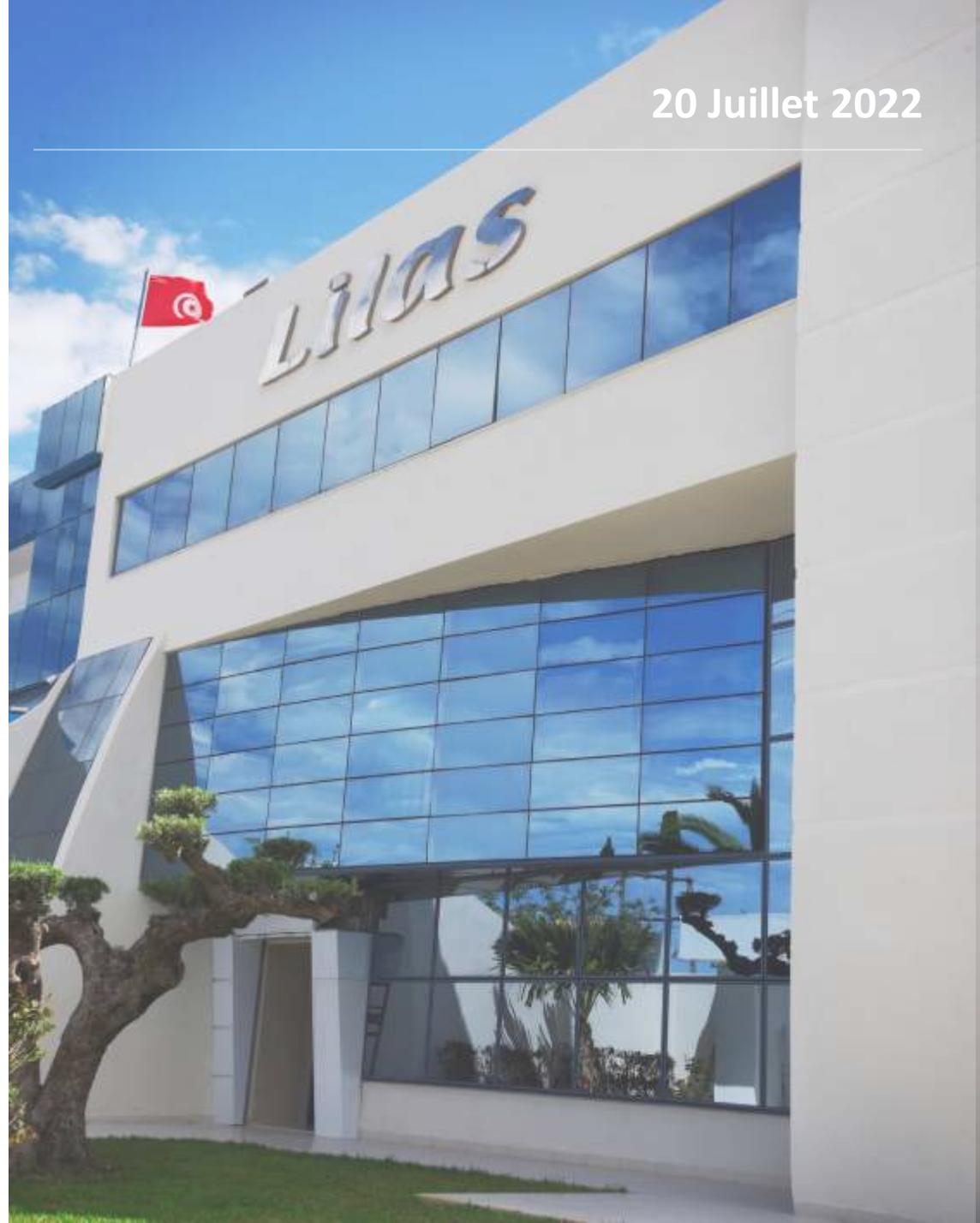
20 Juillet 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

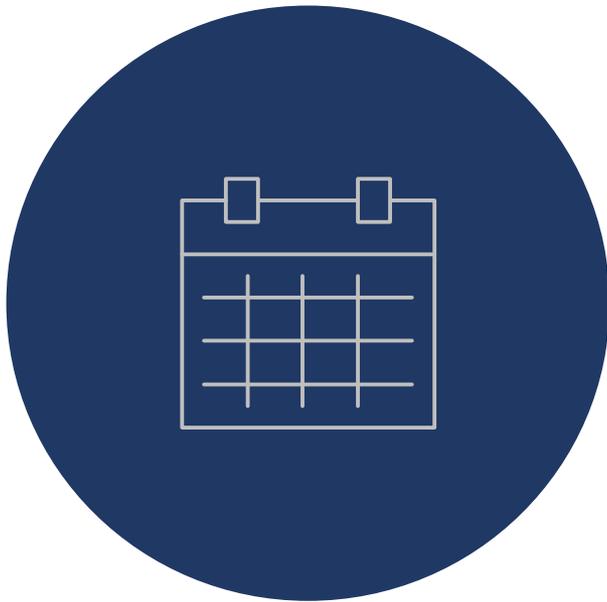
STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DÉCEMBRE 2021

Lilas[®]

Société d'Articles Hygiéniques – SAH



AGENDA



01. Ordre du jour

02. Extrait du rapport de gestion de l'exercice 2020

03. Lecture des rapports des commissaires aux comptes

04. AGO du 20 juillet 2022 – Les résolutions

05. AGE du 20 juillet 2022 – Les résolutions

ORDRE DU JOUR AGO

1. Approbation des délais et des modalités d'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2021 et du rapport de gestion du groupe ;
3. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2021 de la société SAH et du groupe SAH et approbation des états financiers SAH ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2021;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2021 et décision de distribution de dividendes ;
5. Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration,
7. Détermination et attribution des jetons de présence 2021 aux membres du Conseil d'Administration;
8. Allocation aux membres du Comité permanent d'audit d'une rémunération relative à l'exercice de leur activité en 2021;
9. Mandats d'administrateurs ;
10. Mandat du commissaire aux comptes.
11. Pouvoirs pour formalités.

ORDRE DU JOUR AGE

1. Examen et approbation du rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Extraordinaire portant sur l'augmentation de capital,
2. Augmentation de capital par incorporation de réserves et de résultats reportés,
3. Fixation de la date de négociation des droits d'attribution et de la date de Jouissance des actions nouvelles gratuites,
4. Modification corrélative des statuts,
5. Pouvoirs pour les formalités.



**Extrait du
rapport de
gestion de
l'exercice
2021**

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2021

Évolution des ventes nettes Groupe SAH

(en KTND)	2018	2019	2020	2021	CAGR
SAH Tunisie	320 250	390 860	402 834	403 124	8,0%
AZUR Papier	67 368	68 075	66 931	110 478	17,9%
AZUR Détergent	-	56 735	123 885	137 102	-
Autres filiales	52 732	44 466	30 929	19 805	-27,9%
CA net Groupe	440 350	560 136	624 579	670 509	15,0%

L'exercice 2021 a été marqué par une certaine stabilité des ventes pour la société SAH. Afin 2021, les ventes réalisées ont atteint 403,1 millions de dinars contre 402,8 millions de dinars pour l'année 2020.

Les ventes sur le marché local ont avoisiné les 311,7 millions de dinars, soit 77,3% des revenus de la période contre 78,7% pour l'année 2020. Les ventes à l'export ont évolué de 6,6% en passant de 85,8 millions de dinars en 2020 à près de 91,4 millions de dinars à fin 2021.

Sur la période 2018-2021, les revenus de la société SAH ont cru à une moyenne de 8,0%, une croissance tirée par une évolution de 8,7% pour le chiffre d'affaires local contre 5,6% pour les ventes à l'export.

La croissance des ventes sur le marché local a été supportée par les investissements réalisés sur les quatre derniers exercices ce qui a remarquablement consolidé la capacité de production sur tous les sites industriels.

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Etat de résultat consolidé relatif à l'exercice clos le 31 Décembre (Exprimé en Dinar Tunisie)

	31.12.2021	31.12.2020 Retraité	31.12.2020
Produits d'exploitation			
Revenus (*)	670 508 719	624 579 534	628 148 421
Autres produits d'exploitation	3 395 182	3 518 083	3 518 083
Total des produits d'exploitation	673 903 901	628 097 617	631 666 504
Charges d'exploitation			
Var de stock de produits finis et encours	12 731 361	1 748 809	1 748 809
Achats consommés de matières et d'emballages	(413 892 637)	(368 490 012)	(368 490 012)
Charges de personnel (*)	(68 481 201)	(68 008 480)	(66 457 645)
Dot aux amortissements et aux provisions	(51 381 784)	(39 110 209)	(39 110 209)
Autres charges d'exploitation	(101 844 953)	(83 011 208)	(83 011 208)
Total des charges d'exploitation	(622 869 214)	(556 871 100)	(555 320 265)
Résultat d'exploitation	51 034 687	71 226 517	76 346 239
Charges financières nettes	(39 553 004)	(39 742 442)	(39 742 442)
Produits des placements	1 951 473	443 756	443 756
Autres gains ordinaires	1 130 218	1 644 210	1 644 210
Autres pertes ordinaires	(498 705)	(2 781 538)	(2 781 538)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	14 064 669	30 790 503	35 910 225
Impôt sur les sociétés	(2 330 848)	(2 443 398)	(2 443 398)
Résultat des activités ordinaires après impôt	11 733 821	28 347 105	33 466 827
Résultat consolidé part du Groupe	16 220 997	30 620 519	33 389 210
Part des minoritaires	(4 487 176)	(2 273 414)	77 617

* La colonne comparative retraitée a été présentée conformément à la NCT 11

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2021

Évolution de la profitabilité du Groupe SAH

(en %)	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Total revenus nets	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Achats consommés	64,1%	63,1%	58,4%	59,5%	61,3%
Profit brut	35,9%	36,9%	41,6%	40,5%	38,7%
Charges d'exploitation	21,9%	22,5%	24,0%	25,3%	23,4%
EBITDA	14,0%	14,4%	17,6%	15,2%	15,3%
Amts/Provisions	3,8%	4,7%	6,2%	7,6%	5,6%
Résultat d'exploitation	10,2%	9,7%	11,3%	7,6%	9,7%
Charges financières nettes	(7,1)%	(7,1)%	(6,3)%	(5,6)%	(6,5)%
Autres produits/charges	2,9%	1,6%	(0,2)%	0,1%	1,1%
Résultat avant impôts	6,1%	4,2%	4,9%	2,1%	4,3%
Impôt sur les bénéficiaires	0,1%	0,2%	0,4%	0,3%	0,3%
Résultat net	6,0%	3,9%	4,5%	1,7%	4,0%
Intérêts des minoritaires	0,8%	(0,1)%	(0,4)%	(0,7)%	(0,1)%
Résultat net part Groupe	5,1%	4,1%	4,9%	2,4%	4,1%

Le retard affiché en marge brute est principalement expliqué par la hausse du poids des achats consommés qui ont représenté 59,5% des produits d'exploitation de l'année contre 58,% pour l'année 2020.

La marge d'EBITDA s'est par ailleurs rétrécie par l'effet de l'évolution des charges d'exploitation hors matières, amortissements et provisions pour s'établir à 15,2% contre 17,6% en 2020, soit une contraction de 2,4%.

Compte tenu du poids des charges financières et fiscales, la marge nette Groupe s'est soldée à 2,4% contre 4,9% à fin 2020, soit un repli de 2,5%, principalement expliquée par la contreperformance opérationnelle due, entre autres, à la flambée des coûts des différents inputs, aussi bien pour les matières que les autres types de charges.

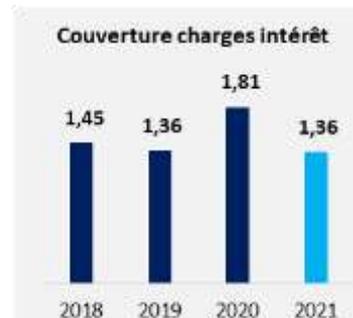
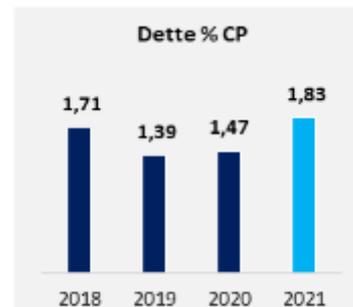
EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2021

Évolution de la solvabilité Groupe SAH

	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Dettes % capitaux propres	1,71	1,39	1,47	1,83	1,60
Dettes % actifs	0,63	0,58	0,59	0,65	0,61
Couverture charges d'intrêts	1,45	1,36	1,81	1,36	1,50

En matière de structure financière, La réduction de la capacité bénéficiaire et l'augmentation des engagements contractés pour le financement des opérations, ont impacté la structure financière globale du Groupe. Le ratio des dettes aux capitaux propres, indicateur de mesure du rapport du passif total par les ressources stables propres, s'est situé à 1,83 contre 1,47 en 2020. Il en ressort une augmentation du niveau général des engagements financiers et d'exploitation comparativement à une évolution moins que proportionnelle des fonds propres au terme de l'année 2021.

Sur les quatre derniers exercices, le ratio des dettes aux capitaux propres s'est situé à une moyenne de 1,6. D'un autre côté, le ratio des dettes aux actifs indique que les ressources économiques contrôlées au terme de l'année en 2021 sont à près de 65,0% financées par des dettes financières et d'exploitation, ce qui indique l'augmentation globale du niveau général des dettes contractées pour le financement des opérations d'exploitation et du cycle d'investissement.



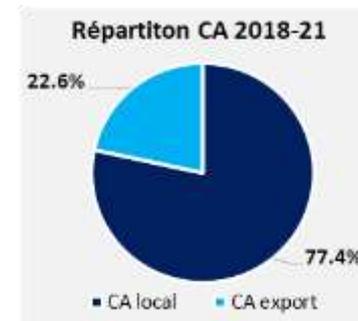
EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2021

Évolution des ventes de SAH Tunisie 2018-2021

(en KTND)	2018	2019	2020	2021	CAGR
Chiffre d'affaires local	242 584	304 019	317 043	311 691	8,7%
Chiffre d'affaires export	77 666	86 841	85 791	91 434	5,6%
Chiffre d'affaires total	320 250	390 860	402 834	403 124	8,0%

L'exercice 2021 a été marqué par une certaine stabilité des ventes pour la société SAH. Afin 2021, les ventes réalisées ont atteint 403,1 millions de dinars contre 402,8 millions de dinars pour l'année 2020. Les ventes sur le marché local ont avoisiné les 311,7 millions de dinars, soit 77,3% des revenus de la période contre 78,7% pour l'année 2020. Les ventes à l'export ont évolué de 6,6% en passant de 85,8 millions de dinars en 2020 à près de 91,4 millions de dinars à fin 2021.

Sur la période 2018-2021, les revenus de la société SAH ont cru à une moyenne de 8,0%, une croissance tirée par une évolution de 8,7% pour le chiffre d'affaires local contre 5,6% pour les ventes à l'export. La croissance des ventes sur le marché local a été supportée par les investissements réalisés sur les quatre derniers exercices ce qui a remarquablement consolidé la capacité de production sur tous les sites industriels.



EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Etat de résultat relatif à l'exercice close le 31 Décembre (exprimé en Dinar Tunisien)

	31.12.2021	31.12.2020
Produits d'exploitation		
Revenus	403 124 472	402 834 025
Autres produits d'exploitation	2 145 917	3 414 203
Total des produits d'exploitation	405 270 389	406 248 228
Charges d'exploitation		
Variation de stock de produits finis et encours	3 211 492	2 808 880
Achats consommés de matières et d'emballages	(261 127 254)	(259 265 804)
Charges de personnels	(38 211 640)	(35 280 556)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(21 560 416)	(21 771 064)
Autres charges d'exploitation	(43 780 028)	(43 901 171)
Total des charges d'exploitation	(361 467 846)	(357 409 715)
Résultat d'exploitation	43 802 543	48 838 513
Charges financières nettes	(19 295 579)	(16 465 273)
Autres gains ordinaires	839 937	743 836
Autres pertes ordinaires	(88 929)	(931 926)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	25 257 972	32 185 150
Impôt sur les sociétés	(1 940 867)	(1 248 000)
Contribution sociale	(93 010)	(42 806)
Résultat net de l'exercice	23 224 095	30 894 344

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2021

Rentabilité de SAH Tunisie

(en %)	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Total revenus nets	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Achats consommés	71,5%	69,7%	63,1%	63,6%	67,0%
Profit brut	28,5%	30,3%	36,9%	36,4%	33,0%
Charges d'exploitation	19,0%	18,3%	19,5%	20,2%	19,2%
EBITDA	9,5%	12,0%	17,4%	16,1%	13,8%
Amts/Provisions	2,7%	3,2%	5,4%	5,3%	4,1%
Résultat d'exploitation	6,9%	8,8%	12,0%	10,8%	9,6%
Charges financières nettes	(4,4)%	(4,2)%	(4,1)%	(4,8)%	(4,3)%
Autres produits/charges	0,2%	0,1%	(0,0)%	0,2%	0,1%
Résultat avant impôts	2,7%	4,8%	7,9%	6,2%	5,4%
Impôt sur les bénéfices	0,1%	0,3%	0,3%	0,5%	0,3%
Résultat net	2,6%	4,5%	7,6%	5,7%	5,1%

L'exercice 2021 a été marqué par une tendance baissière du niveau des marges réalisées comparativement à l'année 2020 et ce en raison de la quasi stabilité des produits d'exploitation et la hausse générale des différents éléments de coût, aussi bien liés au cycle d'exploitation qu'à la structure de capital et aux plans de financement.

Cette baisse des marges a constitué un changement de tendance puisque le niveau général des marges n'a cessé d'augmenter depuis 2018

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2021

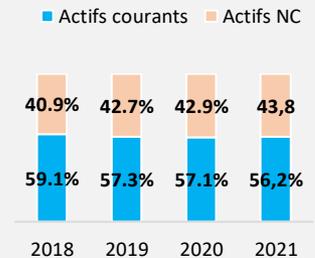
Situation Financière SAH Tunisie

Les changements observés au niveau de la structure bilancielle de la société SAH sur l'exercice 2021 sont expliqués par la combinaison des variations de plusieurs éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres. Au terme de l'année 2021, le total de l'actif immobilisé, principale composante des actifs non courants, s'est situé à 252,6 millions de dinars contre 239,0 millions de dinars en 2020, soit une croissance de 5,7% et une croissance annuelle moyenne de 8,3% sur la période 2018-2021.

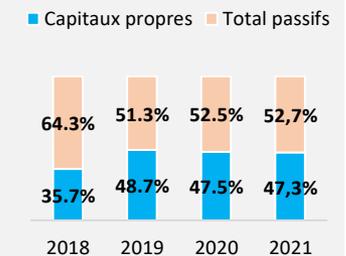
Ces variations puisent leur explication dans les investissements réalisés pour consolider le potentiel productif et enrichir le mix produits ce qui a permis d'asseoir le niveau d'intensité capitalistique de la société.

L'exercice 2021 a été par ailleurs marqué par une stabilité relative des éléments de stocks et de créances qui se sont maintenus à des niveaux plus ou moins proches, soit des baisses annuelles respectives de 2,8% et 0,1% par rapport 2020. L'évolution du niveau d'activité a été d'un autre côté accompagnée par des changements au niveau de la structure des ressources financières et d'exploitation.

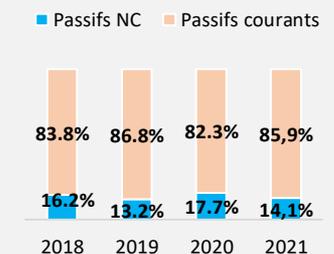
Structure actifs (%)



CP vs Passifs (%)



Structure passifs (%)



EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2021

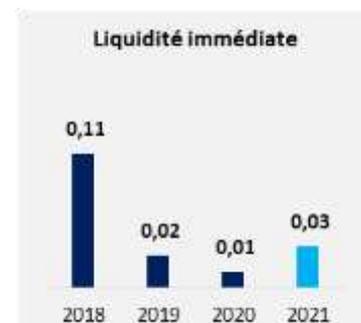
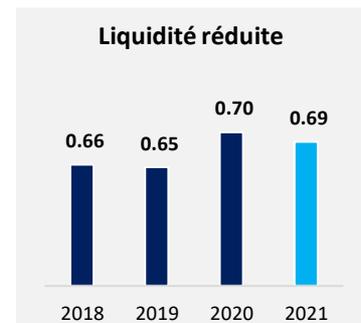
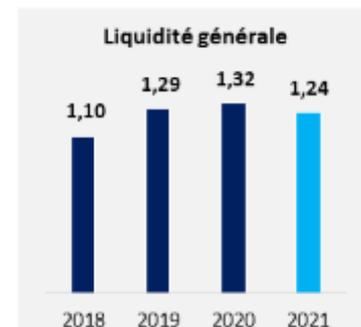
Situation Financière SAH Tunisie – BFR

	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Liquidité générale	1,10	1,29	1,32	1,24	1,24
Liquidité réduite	0,66	0,65	0,70	0,69	0,67
Liquidité immédiate	0,11	0,02	0,01	0,03	0,04

L'évolution globale du niveau d'activité et les changements observés en matière de capacité et de structure bénéficiaires ont bien impacté l'équilibre financier d'ensemble de la société SAH. En matière de liquidité, le ratio de liquidité générale, indicateur de mesure de la couverture des passifs courants par le biais des éléments d'actifs circulants, s'est bien rétrécie pour se situer à 1,24 contre 1,32 en 2020.

Malgré cette légère contraction, le ratio de liquidité générale au terme de l'exercice 2021 est en ligne avec la moyenne générale du niveau de liquidité observé sur les quatre derniers exercices. La prise en compte des risques liés à la cessibilité des stocks et la légère variation des éléments inventoriables entre 2020 et 2021, donnent un ratio de liquidité immédiate de 0,03 comparativement à un niveau de 0,01 pour l'année passée.

Globalement, la performance de la société SAH en matière de liquidité courant 2021 n'a pas été autant impactée par la contreperformance observée en matière de rentabilité opérationnelle et financière



EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2021

Situation Financière SAH Tunisie– Endettement

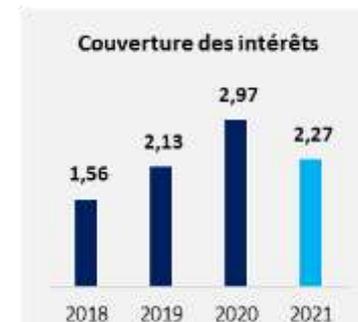
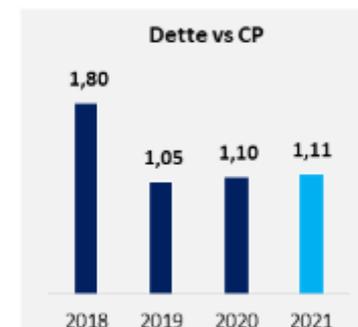
Ratios de solvabilité SAH 2018-2021

	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Dettes % capitaux propres	1,80	1,05	1,10	1,11	1,27
Dettes % actifs	0,64	0,51	0,52	0,53	0,55
Couverture charges d'intérêts	1,56	2,13	2,97	2,27	2,23

La structure financière de la société SAH a été plus ou moins impactée par les performances affichées sur l'exercice 2021.

Le ratio des dettes aux capitaux propres, indicateur de mesure du rapport du passif total par les ressources stables propres, s'est situé à 1,11 contre 1,1 en 2020. Cette évolution favorable est expliquée aussi bien par la consolidation des fonds propres par le biais de la capacité bénéficiaire additionnelle que par la légère évolution des éléments de passifs, principalement tirée par la baisse des dettes à long et moyen terme suite au reclassement des parties à moins d'un an.

Sur les quatre derniers exercices, le ratio des dettes aux capitaux propres s'est situé à une moyenne de 1,27. D'un autre côté, le ratio des dettes aux actifs indique que les ressources économiques recensées en 2021 sont à près de 53,0% financées par des dettes, aussi bien financières que d'exploitation, ce qui dénote d'une stabilité relative du niveau général d'endettement entre 2019 et 2021 après avoir atteint un record historique équivalent à 64,3% en 2018.

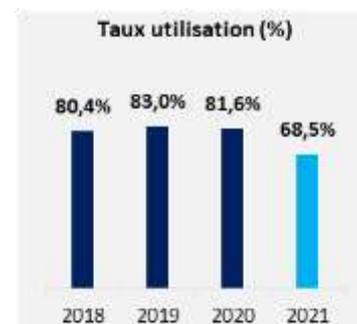
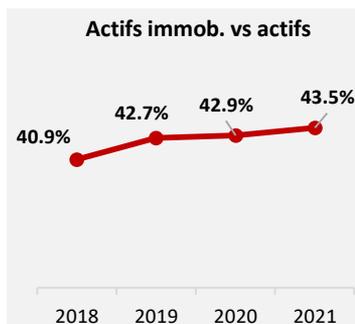
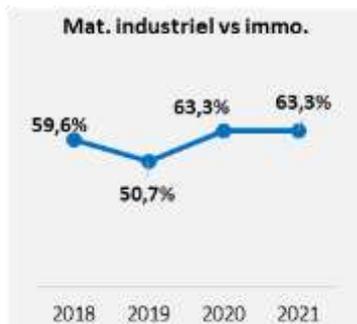


EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2021

Investissements SAH Tunisie 2021

Les immobilisations en cours ont remarquablement évolué en passant de 13,9 millions de dinars en 2020 à près de 20,9 millions de dinars à fin 2021 ce qui dénote de l'importance des nouveaux projets en cours d'avancement.

En termes de structure, les immobilisations corporelles identifiées à fin 2021 ont été marquées par le poids important des éléments liés au matériel industriel et aux constructions qui ont représenté ensemble l'équivalent de 69,0% des immobilisations de la période contre 73,2% pour l'exercice 2020.





Lecture des rapports des commissaires aux comptes



AGO
du 20 Juillet 2021

Résolutions

AGO RÉSOLUTIONS

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les délais de la convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement, sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais de convocation.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉOLUTIONS

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société SAH et du groupe SAH destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice clos au 31/12/2021, décide d'approuver les dits rapports dans leurs intégralités et dans tous leurs détails sans aucune réserve, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉOLUTIONS

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte des rapports (spécial et général) tels que présentés par les Commissaires aux Comptes, relatifs aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 et les approuvent sans aucune réserve : - Les états financiers individuels de la Société SAH relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021, faisant apparaître un total bilan de 580 412 256 DT, un total capitaux propres avant résultat de 251 292 348 DT et un bénéfice net de 23 224 095 DT.

- Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 du groupe SAH faisant apparaître un total bilan de 1 033 984 914 DT, un total des capitaux propres part du groupe de 295 909 720DT et un bénéfice part du groupe qui s'élève à 16 220 997

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉSOLUTIONS

Quatrième Résolution (1/2)

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrêté des états financiers clos le 31 décembre 2021 et après discussions, et échange de points de vue, elle décide d'affecter le résultat bénéficiaire de la Société SAH relatif à l'exercice 2021 s'élevant à 23 224 095 DT comme suit :

Résultat bénéficiaire de 2021	23 224 095
Résultats reportés au 31 Décembre 2021	96 931 445
Total bénéfice distribuable avant réserve légale	120 155 540
Capital social	65 345 762
10% capital social (plafond réserve légale)	6 534 576
Réserve légale au 31 décembre 2021	6 534 576
Réserve légale supplémentaire	0
Total Résultats reportés avant distribution (*)	120 155 540
Prime d'émission avant distribution	63 362 329
Dividendes par action	0,205
Dividendes à distribuer	13 395 881
Total Résultats reportés après distribution	120 155 540
Prime d'émission après distribution	49 966 448

AGO RÉSOLUTIONS

Quatrième Résolution (2/2)

L'Assemblée Générale décide de distribuer 205 millimes par action correspondant à la somme globale de 13 395 881 Dinars à prélever sur la prime d'émission

L'Assemblée Générale, constatant que la prime d'émission s'élevant à 63 362 329 Dinars est exonérée de l'impôt en cas de distribution, décide de prélever la totalité des dividendes de 13 395 881 Dinars sur la prime d'émission. La prime d'émission après distribution s'élève à 49 966 448 Dinars

Le paiement des dividendes se fera le 26/07/2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉOLUTIONS

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve toutes les conventions conclues durant l'exercice 2021 dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et prend acte des conclusions du dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉOLUTIONS

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice clos au 31/12/2021.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉOLUTIONS

Septième Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 28 des Statuts de la société, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du conseil d'administration en rémunération de leur activité durant l'exercice 2021, une somme de Vingt Mille Dinars (20 000) Net, par administrateur, à titre de jetons de présence.

Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉOLUTIONS

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, remercie les membres du Comité Permanent d'Audit pour leur travail effectué durant l'exercice 2021 et décide de leur attribuer, en rémunération de l'exercice de leur activité, une somme de Cinq Mille Dinars (5 000) Net, par membre, et qui sera imputée selon les conditions mentionnées dans les articles 204 et 256 Bis du Code des Sociétés Commerciales et l'article 30 des Statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉSOLUTIONS

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Vincent LE GUENNOU de ses fonctions d'Administrateur, et décide de l'accepter.

L'Assemblée Générale Ordinaire constate également l'arrivée à terme des mandats des Administrateurs suivants :

Mr. Achraf MEZNI, Mr. Adel GOUCHA, Mr. Tarek KABIL et Mr. Ahmed BADRELDINE

Et décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de trois exercices, à savoir : 2022, 2023 et 2024.

Suite à la proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination de Monsieur Nayel VIDAL en tant que nouvel administrateur au sein du conseil d'administration de la société SAH.

Les administrateurs susmentionnés, acceptent leurs nominations et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance prévues par la loi et donnent information des fonctions occupées par eux dans d'autres sociétés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉOLUTIONS

Dixième Résolution

Après avoir constaté l'arrivée à terme du mandat du Commissaire aux Comptes, la société Cabinet Hayet LABIDI « sarl », l'Assemblée Générale Ordinaire décide de lui renouveler son mandat pour une période de trois exercices, à savoir : 2022, 2023 et 2024.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉOLUTIONS

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale confère au porteur du présent procès-verbal tous pouvoirs, pour effectuer toutes formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la loi et les statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Et après échange de diverses questions, et plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à Heures.



AGE
du 20 Juillet 2021

Résolutions

AGE RÉOLUTIONS

Première Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire prend note du contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation de capital de la société SAH par incorporation de réserves pour financer deux projets d'investissement le premier a été réalisé à Zriba comprenant une extension de la capacité de production de transformation de papier et le second a été réalisé à Medjez El Bab comprenant une ligne couche culotte adulte et une ligne protège slip.

Les Projets susmentionnés se détaillent comme suit :

PROJET 1

En effet dans le cadre de l'extension de son site de production sis à ZRIBA 4, et afin de répondre à l'accroissement de la demande du marché, la Société a décidé d'investir dans :

-une ligne de production de Serviettes de Tables -une ligne de rouleau industriel. -une ligne de papier facial -deux lignes de rouleau essui tout

Cet investissement a fait l'objet d'une déclaration auprès de la TIA en date du 22/03/2019 sous le numéro : TIA/ A 19/ I /92786, et Il doit être financé partiellement par une augmentation de capital.

La société va réaliser une augmentation de capital d'un montant de Huit Million (8 000 000) Dinars pour financer cet investissement

AGE RÉSOLUTIONS

Première Résolution

Le cout du projet s'élève à 23 000 000 dinars et le schéma de financement se présente comme suit :

CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT	3 240 162	FONDS PROPRES	8 000 000	35%
MATERIEL IMPORTE	18 702 958	CREDIT M.T	15 000 000	65%
MATERIEL LOCAL	359 128			
MATERIEL TRANSPORT	382 029			
FRAIS APPROCHE	237 825			
FOND DE ROULEMENT	77 898			
	23 000 000		23 000 000	

PROJET 2

Dans le cadre de la diversification de sa gamme d'incontinence adulte et d'accroissement de sa capacité de production de protège slip la société a réalisé un investissement dans une ligne d'incontinence adulte et une ligne de protège slip, dans le site de Medjez El Bab.

Cet investissement a fait l'objet d'une déclaration auprès de la TIA en date du 09/01/2020 sous le numéro : TIA /A 20/ I /17300, et il doit être financé partiellement par une augmentation de capital. Le cout du projet s'élève à 25 036 440 dinars et le schéma de financement se présente comme suit :

CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT	2 805 045	FONDS PROPRES	8 336 440	33%
MATERIEL IMPORTE	20 837 820	CREDITS MOYEN TERME	16 700 000	67%
MATERIEL LOCAL	258 056			
FRAIS D APPROCHE	520 052			
FOND DE ROULEMENT	615 467			
	25 036 440		25 036 440	

La société va réaliser une augmentation de capital d'un montant de 8 336 440 Dinars pour financer cet investissement.

AGE RÉOLUTIONS

Première Résolution

Par conséquent une seule augmentation de capital de seize millions trois cent trente-six mille quatre cent quarante (16 336 440) dinars correspondant au besoin de financement :

1-Du projet extension papier ZRIBA objet de la déclaration TIA en date du 22/03/2019 sous le numéro : TIA/ A 19/ I /92786 pour un montant de capitaux propres de 8 millions de dinars

2-Du projet Adulte et Protege slip a Medjez El Bab objet de la déclaration TIA en date du 09/01/2020 sous le numéro : TIA/ A/ 20/ I /17300, pour un montant de capitaux propres de 8 336 440 dinars

L'Assemblée Générale Extraordinaire suite à la lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation de capital de la société SAH et destiné à l'Assemblée Générale Extraordinaire, décide d'approuver le dit rapport dans son intégralité et dans tous ses détails sans aucune réserve.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGE RÉOLUTIONS

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH » d'un montant de seize millions trois cent trente-six mille quatre cent quarante (16 336 440) Dinars, pour le porter de : Soixante Cinq Million Trois Cent Quarante Cinq Mille Sept Cent Soixante Deux (65 345 762) Dinars à Quatre-vingt et Un Million Six Cent Quatre Vingt Deux Mille Deux Cent Deux (81 682 202) Dinars.

Cette augmentation de capital sera faite par incorporation de réserves et de résultats reportés et ce par l'émission de (16 336 440) Actions nouvelles, d'une valeur nominale de Un (01) Dinar chacune à raison d'une (01) action nouvelle pour Quatre (04) actions anciennes avec 02 rompus.

Les 16 336 440 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2022.

La société procédera à l'acquisition et à l'annulation des 02 droits d'attribution rompus.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGE RÉOLUTIONS

Troisième Résolution

Sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital ci-dessus mentionnée, L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des Statuts comme suit :

Article (6) nouveau : Capital social:

« Le Capital Social est fixé à Quatre-vingt et Un Million Six Cent Quatre Vingt Deux Mille Deux Cent Deux (81 682 202) Dinars, divisé en Quatre-vingt et Un Million Six Cent Quatre Vingt Deux Mille Deux Cent Deux (81 682 202) actions de Un (01) Dinar chacune, numérotée de 1 à 81 682 202, souscrites en numéraire et libérées en totalité».

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGE RÉOLUTIONS

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de déléguer au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet d'arrêter les modalités de l'augmentation du capital, de procéder à sa réalisation, d'en constater la réalisation, de procéder à la modification corrélative des statuts et d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la loi et les Statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à



Merci

Lilas[®]